

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A NOUVILLE



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **25/01/2013 10h**

Observations: **Vendredi 25 janvier 2013**
Terminé

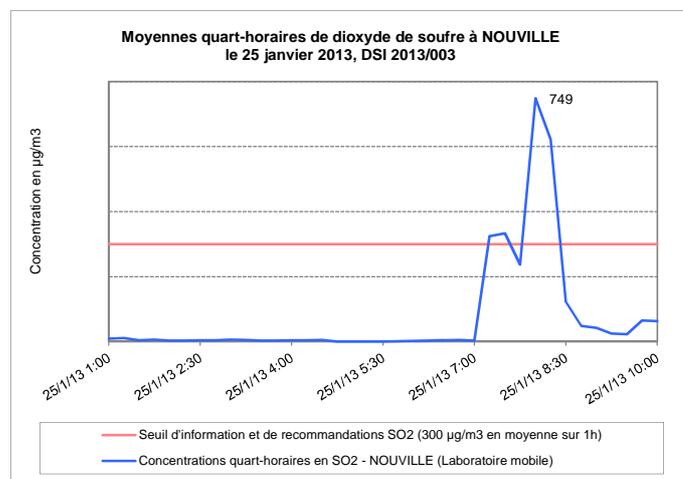
Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange

Dans le secteur de Nouville, le laboratoire mobile situé sur le site de l'UNC mesure actuellement de très fortes concentrations en dioxyde de soufre, polluant d'origine industrielle.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles, (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 8h le 25/01/13 avec une valeur de 411 µg/m³.

Dès 8h30 suite à l'utilisation du fioul à très basse teneur en soufre par l'industriel, les concentrations en SO₂ ont fortement diminué: le dépassement n'est plus actif depuis 9h.

Zones concernées	NOUVILLE
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	411 µg/m ³ en moyenne de 7h à 8h.
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	209 µg/m ³ en moyenne de 8h à 9h
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	485 µg/m ³ en moyenne de 7h15 à 8h15
Moyenne journalière	



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, des vents forts 13 à 16 kt (27 kt en rafales) de secteurs Nord-Est à Est-Nord/Est sont observés de 7h à 10h.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Nouville.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de **300 µg/m³** en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure